

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2016/06/28-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 juin 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 09 juin 2016 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Tarifs divers : Université du Temps Libre

Le conseil d'administration approuve les tarifs relatifs aux activités proposées par l'Université du Temps Libre, détaillés dans le document annexé à la présente délibération.

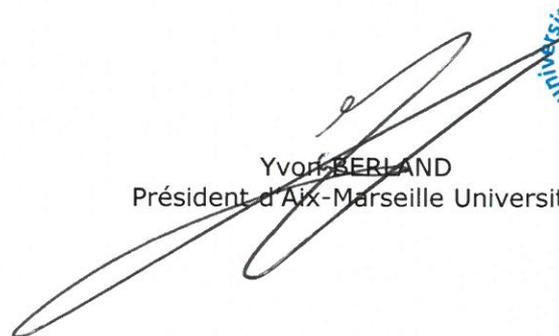
Cette délibération est adoptée par 33 voix pour et 2 abstentions

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 28 juin 2016


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



Université du Temps Libre Tarifs à compter de l'année 2016/2017

[Avis favorable de la CFVU du 9 juin 2016 – Soumis au CA du 28 juin 2016](#)

Préambule

Descriptif succinct des **activités** proposées par l'UTL :

- conférences : deux à quatre conférences de 1h30 sont organisées chaque semaine ;
- stages : durée comprise entre 6 heures et 12 heures ;
- séminaires thématiques : chaque séminaire comprend un volume horaire total de 22h30 d'octobre à juin, à raison de 1h30 tous les quinze jours. Trente-quatre thématiques sont proposées (psychologie, littérature...) ;
- activités hebdomadaires (loisirs sportifs, culturels, artistiques...), à raison de 1h30 à 2 heures par semaine.

Les droits d'inscription

- Permettent une participation ponctuelle à des conférences ou à des stages thématiques (tableau I)
- ouvrent l'accès aux diverses activités hebdomadaires et séminaires auxquels on peut s'inscrire soit à l'année (sept-juin) soit à partir de janvier (janvier-juin) soit à partir d'avril (avril-juin). Ce qui génère trois tarifs différents (tableau II).

NB : les tarifs ci-après sont indiqués en euros.

I- Participation ponctuelle à une ou plusieurs conférence(s)/stage(s)

Conférences	Euros
Une conférence de 1h30	6
Demi-journée de conférences (soit 2 conférences de 1h30)	11
Carte 12 conférences	65

Stages	Euros
Stages 12 heures	70
Stage informatique 6 heures (tarif spécifique lié aux contraintes de maintenance du matériel informatique)	70
Stage informatique 9 heures (tarif spécifique lié aux contraintes de maintenance du matériel informatique)	100

II- Adhésion aux activités

	de septembre à juin		de janvier à juin		d'avril à juin	
	Tarif usuel	Personnes non imposables sur le revenu	Tarif usuel	Personnes non imposables sur le revenu	Tarif usuel	Personnes non imposables sur le revenu
Forfait conférences	195	135	130	90	65	45
Séminaires						
1 Séminaire	125	95	85	65	40	30
Séminaire supplémentaire (hors tarifs spécifiques)	80	60	50	35	30	25
Activités hebdomadaires						
1 Activité	210	150	140	100	70	50
Activité supplémentaire (hors tarifs spécifiques)	125	85	85	55	40	30
Séminaires et activités à tarifs spécifiques						
<u>Séminaires</u> : - œnologie - atelier culinaire (Marseille)	160	130	110	90	50	40
<u>Activités</u> : - Dessin-Peinture-Aquarelle- Théâtre-Atelier d'écriture (2h00) - Encadrement d'art (Aix) - Natation, Aquagym (Marseille)	210	150	140	100	70	50
- Informatique (Marseille)	265	180	175	120	90	60